



ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

52

Place du Maréchal
de Lattre de Tassigny
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20
Adresse télégraphique :
OTAN PARIS ou
NATO PARIS

ORIGINAL : FRANCAIS
13 février 1967

NATO CONFIDENTIEL
PO/67/87

Aux : Représentants Permanents

Du : Secrétaire Général

NON-DISSEMINATION DES ARMES NUCLEAIRES

COMMUNICATION DE LA DELEGATION DU PORTUGAL

J'ai reçu du Représentant Permanent du Portugal une lettre en date du 7 février 1967 (Réf : P. 15 N° 50) par laquelle il me fait part de certaines observations au sujet de la non-dissémination des armes nucléaires, en se référant aux récentes discussions du Conseil. Ainsi qu'il me le demande, je vous communique copie de cette lettre.

(Signé) Manlio BROGIO

NATO CONFIDENTIEL

DELEGATION PORTUGAISE
auprès de
L'ORGANISATION DU TRAITE DE
L'ATLANTIQUE NORD

Paris, le 7 février 1967

P. 15
N° 50

Dans le débat qui a eu lieu au Conseil le 1er février au sujet de la non-dissémination, je n'ai pas pris la parole car mes autorités désiraient auparavant connaître le point de vue des Gouvernements plus directement intéressés avant de décider s'il serait utile de communiquer leur point de vue, qui d'ailleurs ne saurait avoir qu'un caractère très général. Toutefois, au cours de ce débat, un certain point de vue a été exprimé que je ne saurais laisser sans commentaire. Comme il touche un aspect particulier et ne semble pas devoir affecter la décision concernant le problème essentiel qui a été posé au Conseil, je me permets, afin d'épargner le temps du Conseil, de vous faire part de mes observations par écrit en vous demandant d'avoir la bonté de les faire circuler à nos collègues.

A l'exception du cas spécial de la France, il me semble que l'opinion généralisée des pays de l'Alliance, que mon Gouvernement partage en principe dans le contexte de la situation actuelle, est qu'on devrait faire le possible pour éviter la prolifération des armes nucléaires. L'intervention de la Délégation hellénique, le 1er février, accuse cependant, dans la pratique, une tendance opposée. Et c'est surtout le cas précis qui a été cité pour la justifier - celui de l'Inde - qui m'oblige à vous faire part de nos réactions.

Tout d'abord, et d'une manière générale, il nous semble qu'admettre la théorie selon laquelle l'indépendance d'un pays exige qu'il ait sa propre défense nucléaire revient à admettre le principe de la prolifération généralisée et indiscriminée. En second lieu, les raisons invoquées pour justifier la possession d'armes nucléaires par l'Inde, comme s'il s'agissait d'un cas isolé, pourraient en fait être également invoquées par n'importe quel pays qui se jugerait menacé par une puissance nucléaire. Ceci me semble ôter à ces raisons une bonne partie de la validité qu'elles pourraient autrement avoir. En effet, permettre à l'Inde d'avoir des armes nucléaires risquerait de mettre en route une réaction en chaîne que les accords éventuels sur la non-dissémination ont précisément pour but d'éviter.

PO/67/87

D'ailleurs, ce n'est pas parce que l'Inde n'a pas d'armes nucléaires, que la Chine exercerait sur elle un chantage nucléaire. En premier lieu la Chine semble bien avoir démontré que si elle désire attaquer l'Inde elle n'a pas besoin de se servir pour autant de son armement nucléaire. Ensuite, une vraie guerre entre la Chine et l'Inde, surtout si la Chine employait des armes nucléaires, ne saurait être limitée uniquement à ces deux pays.

Les arguments employés pour justifier l'accès de l'Inde aux armes nucléaires supposent que ce pays doive être considéré comme un pays pacifique et que la possession de telles armes par l'Inde n'entraînerait pas de complications à l'égard de pays tiers. Je sais bien que l'idée d'une Inde pacifiste est largement ancrée dans les pays de l'Alliance atlantique. Pour notre part nous ne croyons pas à ce pseudo-pacifisme quand l'Inde se trouve vis-à-vis d'un adversaire plus faible qu'elle, et nous avons de bonne raisons de ne pas y croire. En disant cela je ne pense pas uniquement à Goa. Je pense aussi au Hyderabad, au Cachemire, au pays des Nagas, et à d'autres exemples qu'on pourrait citer. La vérité est que l'Inde s'est révélée agressive chaque fois que l'agression lui semblait payante. Si elle devait un jour être en possession d'armes nucléaires, le conflit toujours latent entre elle et le Pakistan en serait inévitablement aggravé. Et si l'on craint que l'Inde pourrait s'éloigner de l'Occident en cas de refus de lui permettre l'accès aux armes nucléaires, il faut songer aussi à toutes les réactions qu'aurait sans doute le Pakistan, qui n'est pas sans avoir ses ambitions dans ce domaine, s'il voyait son adversaire doté d'armement nucléaire.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) Vasco da Cunha

Son Excellence
Monsieur Manlio BROSIO
Président du Conseil de
l'Atlantique Nord